

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	SAFEBLEND DÉCAPANT POUR PLANCHERS
Autres moyens d'identification	FCSX
Usage du produit/Description:	Décapant pour planchers
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Safeblend (Chemotec). 5800 ONTARIO E. MONTRÉAL, QC H1N 0A2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	1-800-729-6321 (Disponible de 8H à 16H30 du Lundi au Vendredi)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015-SGH (Système général harmonisé) :

Ce produit est classifié Irritation cutanée catégorie 2 et Irritation des yeux catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage



Pictogramme :

Mention d'avertissement : Attention

Conseils de prudence :

Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter des lunettes de sécurité. Porter des gants de caoutchouc en cas de contact possible. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste : Consulter un médecin.**

EN CAS DE CONTACT AVEC

LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	N°. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Éther de dipropylène glycol monométhylrique ou glycol éther DPM	34590-94-8	10-30	Non classifié
Éther d'éthylèneglycol monophénylique ou glycol éther EPH	122-99-6	4-7	Non classifié Irritation des yeux, catégorie 2
Laurylsulfate de sodium ou cocosulfate de sodium	151-21-3	1-5	Toxicité orale, catégorie 4; Irritation des yeux, catégorie 2;

Monoéthanolamine

141-43-5

<3

Irritation de la peau, catégorie 2
Toxicité orale, catégorie 4; Toxicité cutanée, catégorie 4
Toxicité par inhalation, catégorie 4
Irritation des yeux, de la peau et respiratoire, catégorie 2
(lorsque présent à moins de 10%)

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

Contact cutané:

Rincer à l'eau. Si une irritation se manifeste, consulter un médecin.

Inhalation:

Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion:

Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux: Peut causer une légère irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation pouvant devenir sérieuse si non rincée rapidement.

Inhalation: Irritation possible des voies respiratoires

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

En raison des propriétés irritantes, l'ingestion peut entraîner des brûlures ou des ulcères à la bouche, à l'estomac et au tractus gastro-intestinal, suivis d'une sténose. L'aspiration des vomissures peut provoquer des lésions pulmonaires. Si on pratique un lavage, il faudrait le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur œsophagien. Aucun antidote spécifique. Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue. Obtenir rapidement une consultation, préférablement auprès d'un ophtalmologiste. En présence d'une brûlure, après la décontamination, traiter comme toute brûlure thermique.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Aucun connu

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde de phosphore et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :**

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Porter des gants, des bottes imperméables, des lunettes de sécurité et en cas d'un déversement majeur, au besoin un masque pour vapeurs organiques. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Ne pas laisser le produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**7a Procédures de manutention sécuritaire:**

Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture.

Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Éviter le contact avec les acides et les matières comburantes fortes.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**8a Paramètres de contrôle :**

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Monoéthanolamine	3 ppm	6 ppm	
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	100 ppm	150 ppm	Peau

8b Mesures d'ingénierie:

Bonne ventilation.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc. Des bottes imperméables en cas de fuite.

Protection des yeux / du visage:

Non requis pour des applications normales. Des lunettes de sécurité en cas de contact possible.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Odeur caractéristique
Point de fusion/congélation:	Approximativement 0 °C
Point d'ébullition:	Approximativement 100 °C
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Supérieur à 96 °C
Température d'auto-inflammation:	P/D
pH:	11.5 - 12
Viscosité:	<100 cps @ 24 °C
Solubilité:	Miscible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	P/D
Tension de vapeur	20 mm Hg (eau)
Densité relative	1.0
Densité de vapeur	0.6 (eau)
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ**10a Réactivité :**

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :

Pas de possibilité de polymérisation.

10d Conditions à éviter:

Le produit peut se décomposer à températures élevées.

10e Matériaux incompatibles:

Éviter le contact avec les matières comburantes fortes

10f Produits de décomposition dangereux :

Avec les matières comburantes fortes : oxydes de carbone et d'azote. Avec les acides forts : chaleur et vapeurs d'eau.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES
Toxicité aiguë:
Yeux: Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation. En cas de contact prolongé brûlure possible.

Inhalation: Respirer les vapeurs peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérogène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :

Non disponible

Sensibilisation de la peau :

Non disponible

Sensibilisation des voies respiratoires :

P/D

Matières synergiques :

P/D

Autres dangers importants:

P/D

Données toxicologiques:

Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 9,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Éther de dipropylène glycol monométhylque	5,180 mg/kg (oral, lapin)	LOAEL = 500 ppm
Monoéthanolamine	1,089 mg/Kg (oral, rat) 2504 mg/Kg (dermal, rat)	Estimation CL ₅₀ , 4H vapeur, rat >1.48 mg/L
Éther d'éthylèneglycol monophénylique	1,400 mg/kg (oral, rat) 5,000 mg/kg (dermal, lapin)	Non disponible
Laurylsulfate de sodium	1,200 mg/kg (oral, rat) 1,200 mg/kg (dermal, lapin)	Non disponible

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES
12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Monoéthanolamine	Cyprinus carpio (carpe) LC ₅₀ 349 mg/L	96H	N/D
Éther de dipropylène glycol monométhylque	Pimephales promelas > 10,000 mg/L	96H	N/D
Éther d'éthylèneglycol monophénylique	Pimephales promelas 344 mg/L	96H	N/D
Laurylsulfate de sodium	Macrones vittatus 1,39 mg/L	96H	N/D

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Monoéthanolamine	EC50 = 120 mg/L	24H	N/D
Éther de dipropylène glycol monométhylque	1,919 mg/L	48H	N/D
Éther d'éthylèneglycol monophénylique	Non disponible		
Laurylsulfate de sodium	EC50 = 1.35 mg/l	24H	EPA-600/4-85/013

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Monoéthanolamine	Selenastrum capricornutum 2.8 mg/l	72H	N/D
Éther de dipropylène glycol monométhylque	Selenastrum EC50 > 969 mg/L	3-4 JOURS	N/D
Éther d'éthylèneglycol monophénylique	Desmodesmus subspicatus EC50 >500 mg/L	72H	N/D
Laurylsulfate de sodium	Sel. Capricornutum EC50= 3.75 mg/l	8 JOURS	N/D

12b Persistance et biodégradation : Le produit, à l'exception des polymères est biodégradable

12c Potentiel de bioaccumulation : Non disponible

12d Mobilité dans le sol : Non disponible

12e Autres effets nocifs : Le produit contient moins de 0.3% de phosphore.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou réutilisables.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada : Non réglementé.

Numéro UN:	S/O
Appellation réglementaire:	S/O
Classe de danger :	S/O
Groupe d'emballage :	S/O
Dangers environnementaux:	S/O
Transport en vrac:	S/O
Précautions spéciales :	S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT: Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS**Date de révision :** 2025-12-23**Références:**

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiches de données de sécurité